



**HAL**  
open science

# Le Centre historique des Archives nationales au défi du “ projet Pierrefitte ” : genèse et ambition de la refondation des Archives nationales (1998-2009)

Isabelle Neuschwander

## ► To cite this version:

Isabelle Neuschwander. Le Centre historique des Archives nationales au défi du “ projet Pierrefitte ” : genèse et ambition de la refondation des Archives nationales (1998-2009). *La Gazette des Archives* , 2017, 247 (3), pp.171-188. 10.3406/gazar.2017.5563 . hal-04771522

**HAL Id: hal-04771522**

**<https://hal.science/hal-04771522v1>**

Submitted on 7 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le Centre historique des Archives nationales au défi du « projet Pierrefitte » : genèse et ambition de la refondation des Archives nationales (1998-2009)

Isabelle Neuschwander

---

## Citer ce document / Cite this document :

Neuschwander Isabelle. Le Centre historique des Archives nationales au défi du « projet Pierrefitte » : genèse et ambition de la refondation des Archives nationales (1998-2009). In: La Gazette des archives, n°247, 2017-3. <name ref = "persee-web:/authority/351121">Marie-Paule Arnauld</name>. La plénitude d'un métier. pp. 171-188;

doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.2017.5563>

[https://www.persee.fr/doc/gazar\\_0016-5522\\_2017\\_num\\_247\\_3\\_5563](https://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2017_num_247_3_5563)

---

Fichier pdf généré le 16/01/2020

# Le Centre historique des Archives nationales au défi du « projet Pierrefitte » : genèse et ambition de la refondation des Archives nationales (1998-2009)

---

Isabelle NEUSCHWANDER

## Introduction

Lors de sa démission de la direction du Centre historique des Archives nationales (CHAN), Marie-Paule Arnauld avait tenu à adresser, le 28 janvier 2004, une lettre à ses chefs de service. Cette lettre était accompagnée d'une analyse prospective sur les forces et les faiblesses de l'institution (quatre pages). Elle dressait un constat en demi-teinte du bilan de ses six années d'exercice :

« Ces années m'ont persuadée que le Centre historique des Archives nationales est le plus beau service d'archives du monde, tant en raison des fonds qu'il conserve que de la qualité des personnels de toutes filières, de tous les corps, de tous les grades qui y travaillent. Toutefois, le plus beau service d'archives du monde est lourd de traditions et affecté de pesanteurs qui le paralysent et l'ancrent dans son immobilité ».

Le constat était sévère. Et cependant, durant ces six années, Marie-Paule Arnauld et ses équipes ont joué un rôle fondamental dans la préparation de ce qui allait devenir le « projet Pierrefitte » et dans la mise en mouvement de l'institution.

## 1998 : diriger le plus grand service d'archives français sans statut et en crise

### *L'absence de statut administratif*

L'absence de statut est alors pour Marie-Paule Arnauld le point crucial à dénouer et elle conclut son texte sur le fait que :

« L'élaboration d'un statut juridique et réglementaire qui dissocierait nettement la Direction des Archives de France des Archives nationales est le premier pas indispensable pour que le Centre historique puisse mener une politique déterminée, que ce soit dans le domaine scientifique ou culturel, en gérant lui-même ses moyens financiers et en personnel et en maîtrisant les relations sociales à l'intérieur de l'institution ».

Lorsque Marie-Paule Arnauld a pris ses fonctions en mars 1998, à la suite de la démission de Jean-Marie Jenn<sup>1</sup>, elle est devenue responsable d'un site, qualifié de centre, service d'administration centrale, appartenant à l'entité Archives nationales dirigée par le directeur des Archives de France, également directeur des Archives nationales. On rappellera à cet égard, et ceci n'est pas sans accroître la confusion, que le CHAN et la Direction des Archives de France (DAF) partagent le même espace, le prestigieux quadrilatère des Archives, dans une imbrication complète.

Ainsi que le décrit par ailleurs Françoise Mosser<sup>2</sup>, Alain Erlande-Brandenburg, directeur des Archives de France, a tenté de procéder durant la même période à une première distinction entre direction de tutelle et services opérationnels. Celle-ci devait aboutir à la création de cinq centres, services extérieurs à compétence nationale, pour les sites de Paris, Fontainebleau, Aix-en-Provence, Roubaix et celui de Reims à venir. Annoncée lors du comité paritaire des Archives de France du 29 juin 1998, cette évolution administrative n'a pas été suivie d'exécution du fait de la démission d'Alain Erlande-Brandenburg quelques jours plus tard et de la décision de son successeur Philippe Béval de différer le sujet<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Nommé le 1<sup>er</sup> janvier 1996 et premier responsable du site de Paris, Jean-Marie Jenn devait démissionner deux ans plus tard, faute d'avoir obtenu les moyens nécessaires à une gestion autonome de son service.

<sup>2</sup> Voir p. 45.

<sup>3</sup> La démission d'Alain Erlande-Brandenburg était liée à l'abandon du projet de Centre de la mémoire de la V<sup>e</sup> République à Reims. Destiné à répondre déjà à la saturation des sites de Paris et de Fontainebleau, ce projet avait été conçu en 1994 pour accueillir les archives définitives de la V<sup>e</sup> République ainsi qu'une partie des archives du ministère de la Défense pour la même

*Un service qui occupe une place spécifique dans le paysage archivistique français*

Or le CHAN bénéficie d'une place particulière dans le paysage archivistique français. Une place historique tout d'abord. À partir de l'hôtel de Soubise affecté par Napoléon aux Archives nationales en 1808, l'institution a fait corps avec ce lieu, magnifique témoignage du Paris d'Ancien Régime, puis a marqué de son empreinte le quartier du Marais pour former le quadrilatère des Archives par l'acquisition progressive des hôtels qui longent la rue des Francs-Bourgeois, la construction du dépôt Louis-Philippe de 1838 à 1848, du dépôt Napoléon III de 1849 à 1863, puis celle des Grands Dépôts, le rattachement de l'hôtel de Rohan en 1927, la construction du Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN) en 1988.

Les fonds d'archives qui y sont conservés ne sont pas moins exceptionnels. Leur rassemblement est issu de la décision de création des Archives de la Nation par l'Assemblée constituante en septembre 1790. Les plus anciens documents remontent à l'époque mérovingienne, les plus récents – alors – à la présidence de François Mitterrand, formant un ensemble d'environ 90 km linéaires.

La puissance de l'institution est tout aussi remarquable. 300 agents travaillent dans le quadrilatère<sup>1</sup> et environ 150 000 documents sont communiqués par an dans la grande salle de lecture du CARAN. Aucun autre service d'archives français ne bénéficie de la réunion de tant de savoirs scientifiques et techniques. Le *panel* est éblouissant : il existe des compétences scientifiques de haut niveau sur tous les sujets. L'expertise des ateliers de restauration et de montage d'exposition est unanimement reconnue. Le CARAN offre aux lecteurs un espace d'accueil et de consultation modernisé et l'outil informatique est largement diffusé. Les agents sont fiers d'appartenir à une institution qui reste pour eux l'héritière des Archives de la Nation, la mère des Archives nationales.

---

période. Il cumulait de nombreux handicaps : cantonnement du site de Fontainebleau à la mission de préarchivage, absence de résolution de la saturation du site de Paris, difficultés de coordination avec le ministère de la Défense, forte hostilité des historiens à sa localisation.

<sup>1</sup> Les effectifs se répartissent de la façon suivante : 33 % filière scientifique, 38 % filière de surveillance et de magasinage, 15 % filières techniques et de métiers d'art, 14 % filière administrative.

*Et qui est en crise quasi-permanente*

Mais l'institution est en panne. L'histoire des Archives nationales est parsemée de soubresauts et connaît un dialogue social que l'on pourrait qualifier de difficile, caractérisé par un système de rapports de force entre l'administration et le syndicat prédominant : la CGT Archives.

Lors de mon affectation au CARAN de 1989 à 1994, encore jeune conservateur, j'avais déjà été frappée par la dureté du climat social. J'avais aussi pu constater les effets dérivés de la construction du CARAN. La nouvelle structure, qui rassemble un tiers des effectifs, a déséquilibré une situation fragile. Facteur réel de modernisation, elle a aussi servi de révélateur aux forces de conservatisme très présentes et créé de nouvelles inégalités, de nouveaux privilèges. Les services scientifiques (les sections) lui reprochent de les avoir coupés des lecteurs et de leurs demandes. En réaction, de nombreux agents des sections refusent de participer aux permanences en salle de lecture et affichent une forme de dédain pour le travail des agents scientifiques du CARAN. Parallèlement, la communication physique des documents désormais centralisée a parcellisé le travail des agents techniques entre ceux qui sont chargés de la seule manutention et ceux qui, dans les sections, reconditionnent, effectuent des petits classements, voire quelques recherches. Une distance forte a été créée entre ceux qui transportent les cartons et ceux qui les ouvrent. La frustration engendrée fait le terreau de l'action syndicale, doublée d'un refus paradoxal de revenir à une diversification des tâches, la « polyvalence » étant interprétée comme une volonté déguisée de réduction des effectifs.

De leur côté, les chercheurs professionnels (universitaires notamment) apprécient peu de se retrouver dans l'anonymat d'une grande salle de lecture. Ils ont l'impression, eux aussi, d'avoir perdu le lien privilégié et exclusif avec leurs interlocuteurs scientifiques. La vague de la généalogie et la montée en nombre des chercheurs individuels alimentent une forme d'incompréhension.

La chaîne archivistique qui veut que les services maîtrisent l'ensemble des missions depuis la collecte des archives jusqu'à leur communication en salle de lecture a ainsi été rompue. Lors de la construction du bâtiment de Pierrefitte, la leçon de l'anticipation des impacts architecturaux sur la vie de l'institution sera une préoccupation permanente, de même que le rappel que toute organisation est porteuse de sens et doit être au service d'un projet global.

## **1999-2000 : la possibilité d'un avenir se dessine**

### *Le Centre historique des Archives nationales se réforme*

Quelques mois après sa nomination, en septembre 1998, Marie-Paule Arnauld est précisément confrontée à un nouveau mouvement social autour des dysfonctionnements du CARAN<sup>1</sup>. Elle est alors missionnée par Philippe Bélaval, avec l'appui de Mireille Thibault, rapporteur général<sup>2</sup>, pour animer un groupe de travail chargé de « remettre à plat » l'ensemble du fonctionnement et de l'organisation du CHAN et d'adapter les moyens, notamment les effectifs, aux besoins. Les services et les organisations syndicales sont associés à la réflexion. Rendu en mars 1999, le rapport fait plusieurs constats. Le principal est celui d'une parcellisation et d'un cloisonnement des services, au nombre de vingt-trois, avec des rattachements plus ou moins bien définis et, pour certains, une véritable crise d'identité. Il souligne la forte coupure entre le CARAN et les sections scientifiques (section ancienne, section du XIX<sup>e</sup> siècle, section du XX<sup>e</sup> siècle, archives privées, minutier central des notaires de Paris, bibliothèque historique).

D'autres constats sont faits : une information interne et externe insuffisante, une action culturelle à développer, la problématique de la conservation préventive et curative dispersée entre plusieurs services. Le rapport se conclut par une proposition d'organigramme par grands secteurs d'activités, en distinguant les services supports administratifs, les départements transversaux, les départements scientifiques : au côté du secrétariat général, un département des fonds regroupant les sections<sup>3</sup>, un département de la conservation, dont la genèse et l'importance sont décrites par ailleurs par Marie-Claude Delmas<sup>4</sup>, un département de la communication (le CARAN étant recentré sur son activité de communication aux lecteurs), un département de l'action culturelle regroupant le musée de l'Histoire de France, le service éducatif, le service

---

<sup>1</sup> Sur le regard porté par Marie-Paule Arnauld sur le CARAN, voir : « Le CARAN : passer un nouveau contrat de confiance avec les usagers », dans « Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ? », actes du séminaire national de Rouen (15-16 octobre 1998), *La Gazette des archives*, n° 184-185 (1999-1 et 2), Association des archivistes français, Paris, p. 61-65.

<sup>2</sup> Administrateur civil, Mireille Thibault était alors chargée à la DAF d'une « mission sur la mise en place de la réforme de l'État dans la direction » et, notamment, du suivi de la mise en place des services à compétence nationale.

<sup>3</sup> Il sera d'office considéré que le responsable de ce département, dont la création remontait à 1995, était le directeur du CHAN (voir la note n° 1 p. 186).

<sup>4</sup> Voir p. 189.

culturel. En date du 18 novembre 1999, une décision du directeur des Archives de France crée ces services et départements. Le rôle de pilotage du directeur du CHAN est renforcé par le rattachement auprès de lui du bureau du courrier, du service de la communication et des relations extérieures, de la cellule des nouvelles technologies. Sans mentionner le statut incertain du CHAN, ce texte positionne pour la première fois son directeur dans une fonction opérationnelle : « le directeur du Centre historique des Archives nationales assure, sous l'autorité du directeur des Archives de France, la direction opérationnelle du Centre ; il en définit la politique scientifique et culturelle et coordonne sa mise en œuvre ; il représente le Centre dans ses relations avec les organismes et personnalités extérieures »<sup>1</sup>.

Par sa ténacité, Marie-Paule Arnauld est parvenue à jeter les bases d'une structuration administrative du CHAN. Elle a pu le positionner en affirmant notamment, ce qui est un des marqueurs de sa carrière, l'importance qu'elle accorde au public et à la fonction sociale et citoyenne des archives, tant par l'accueil des chercheurs en salle de lecture qu'à travers les activités culturelles et pédagogiques. Mais elle n'a pas pu aborder la question du statut administratif ni de la situation immobilière du centre.

*« Pour une stratégie d'avenir des Archives nationales » : un bâtiment comme réponse à la crise*

La rédaction de son rapport avait en quelque sorte été contrainte par la rédaction parallèle du rapport dont la ministre de la Culture et de la Communication, Catherine Trautmann, avait chargé en juillet 1998 Philippe Bélaval pour « constituer la base de la nécessaire redéfinition de l'institution des archives ». Dans ce rapport rendu en février 1999, sous le titre « Pour une stratégie d'avenir des Archives nationales », Philippe Bélaval dresse un état de la situation immobilière des cinq centres des Archives nationales qui se révèle à juste titre particulièrement alarmant pour le site parisien, décrit « comme un assemblage de palais, dans lesquels les différentes unités qui composent le centre s'entassent comme elles le peuvent dans des locaux vétustes et saturés » et ne favorisant pas « l'émergence d'une culture commune »<sup>2</sup>. Il ne propose pas pour autant l'abandon du site parisien pour trois raisons principales :

---

<sup>1</sup> Décision n° 67 du 18 novembre 1999, relative à la nouvelle organisation du Centre historique des Archives nationales, signée par Philippe Bélaval, directeur des Archives de France (Archives personnelles de Marie-Paule Arnauld).

<sup>2</sup> BÉLAVAL (Philippe), *Pour une stratégie d'avenir des Archives nationales*, novembre 1998, document de travail remis à Catherine Trautmann, ministre de la Culture et de la Communication, p. 30.

l'ensemble patrimonial unique que constituent les bâtiments construits autour des fonds, tels les Grands dépôts, le vide qui serait créé au cœur d'un quartier particulièrement prestigieux, l'existence du CARAN.

Pour la situation d'ensemble des Archives nationales, le rapport la caractérise comme dominée par deux éléments : « une structure éclatée en plusieurs centres de dimensions fort inégales, bâtis autour de principes scientifiques différents, et éprouvant des difficultés importantes à communiquer et à se coordonner ; une insuffisance quantitative et qualitative des installations de stockage et de conservation des collections ». En conclusion, le rapport propose la construction d'un nouveau centre à vocation généraliste, destiné à abriter les archives postérieures à 1789, implanté de préférence en région parisienne, et dont il estime que la localisation ne devrait pas être le site de Fontainebleau, même s'il ne l'exclut pas.

#### *La mobilisation inédite des chefs de service du CHAN*

Le rapport de Philippe Bélaval suscite une immense attente au sein du CHAN, d'autant plus vive que la désespérance gagne. Largement renouvelée, l'équipe des chefs de service a pu en partie combler le fossé entre les sections et le CARAN mais elle souffre particulièrement du manque de perspectives d'avenir. L'état de conservation des fonds est catastrophique, notamment ceux de la période contemporaine : l'écriture s'efface, le papier pelure s'émiette et s'effrite. Toute consultation se traduit par une détérioration visible. Les budgets sont misérables et la collecte des fonds quasi impossible du fait d'une saturation totale de l'espace. Mais, au-delà, la nécessité de rassembler les Archives nationales dans l'amplitude de leurs missions est de plus en plus évidente. Du fait de leur expérience dans des services d'archives départementales, plusieurs des chefs de service, et Marie-Paule Arnauld elle-même, ont la pratique de la collecte et du traitement des archives contemporaines et une conscience vive de leur importance<sup>1</sup>. La coupure entre le CHAN et le Centre des Archives contemporaines (CAC) apparaît de plus en plus absurde.

Installé en 1969 dans une ancienne emprise foncière de l'OTAN, isolée et mal desservie, le site de Fontainebleau était à l'origine destiné à recevoir les archives postérieures à 1958 à titre de pré-archivage. Il s'est progressivement transformé en site d'archivage définitif du fait de la saturation du quadrilatère. Deux

---

<sup>1</sup> Je prends pour ma part la responsabilité de la section du XX<sup>e</sup> siècle en septembre 1999, après avoir dirigé les Archives départementales de la Somme.

« unités », bâtiments neufs, ont été construites pour accueillir 160 km linéaires de documents. Une salle de lecture y a été ouverte en 1995. Le CAC a su développer une forte expertise et méthodologie de traitement des archives contemporaines avec l'aide des archivistes en mission dans les ministères<sup>1</sup>.

Cependant l'éloignement, l'absence d'environnement scientifique et culturel, le manque d'enthousiasme des lecteurs à s'y rendre, le *turn-over* des conservateurs, la déshérence progressive des outils informatiques ont entraîné le développement en interne d'un sentiment d'abandon par rapport au site de Paris. Malgré sa situation critique, celui-ci, situé dans un quartier privilégié de la capitale, est, il est vrai, bien mieux doté : moins d'archives, peu de collecte mais très sélective et prestigieuse, un nombre d'agents bien supérieur par mètre linéaire et une fréquentation nettement plus importante. La conviction est forte qu'il faut en finir avec une culture d'opposition, largement artificielle, et réunifier les Archives nationales dans toutes leurs composantes et ce de façon d'autant plus urgente que les deux sites sont en saturation complète<sup>2</sup>.

L'institution est en danger de mort. Il faut agir mais comment ? Sans le vouloir, Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la Communication depuis mars 2000, fait jaillir l'étincelle qui manquait. Le 20 juin 2000, lors de sa venue à l'occasion de la clôture du stage international d'archives, la ministre souligne l'importance qu'elle attache à la modernisation des archives et annonce sa volonté d'engager les opérations préalables à la mise en œuvre du projet de construction proposé par Philippe Béval.

Mus par l'espoir, mais échaudés aussi par les multiples promesses et projets enterrés, les chefs de service du CHAN décident d'adresser à la ministre une lettre collective faisant part de « leur détermination à s'engager résolument dans le projet de construction et de contribuer à la réflexion ». Cette lettre du 7 juillet 2000 est également signée par Marie-Paule Arnauld et par la directrice du Centre des Archives contemporaines de Fontainebleau, Christine Pétillat. Il est décidé, dans la foulée, d'élaborer un dossier sur la situation réelle des Archives nationales et leurs perspectives d'avenir. Documenté avec des

---

<sup>1</sup> Il faut rappeler l'action très novatrice de Gérard et de Christiane Naud, respectivement directeur et conservateur adjoint à Fontainebleau de 1983 à 1995. L'outil informatique a été utilisé dès les années 1970 et le service a été précurseur dans le domaine de l'archivage électronique (applications PRIAM et CONSTANCE).

<sup>2</sup> En 2004, de même que le site de Paris, celui de Fontainebleau est saturé et près de 40 km linéaires ont dû être entassés dans un bâtiment provisoire et dans les anciens bureaux administratifs de l'OTAN (dits le Peigne), bâtiments insalubres et posant des problèmes d'amiante. Les conditions de conservation y sont calamiteuses. Un concours avait été lancé en 1990 pour la construction d'une troisième unité mais le projet a été abandonné en 1994.

photographies montrant l'état de dégradation des fonds, les vracs, les caves et les greniers débordant d'archives, ce dossier, qui ne concerne hélas que le site parisien, est remis le 27 octobre 2000 au conseiller archives de la ministre, André Ladousse, sollicité pour effectuer une visite au plus près du terrain, et non de « prestige » comme celle réservée aux personnalités et qui se limitait aux Grands dépôts et à l'ouverture de la mythique armoire de fer. Utilisant pour la première fois le terme de « catastrophe patrimoniale », les chefs de service réaffirment dans le dossier « que le personnel des Archives nationales est prêt à s'investir pour élaborer et faire vivre un nouveau projet ».

En deux ans, Marie-Paule Arnauld a su créer une dynamique collective, appuyée sur une nouvelle organisation et une solidarité de l'équipe de direction dans une institution traditionnellement divisée et marquée par de fortes individualités. Cette dynamique permettra de dépasser la seule situation du CHAN et de se projeter dans un projet réunifiant l'ensemble des composantes des Archives nationales<sup>1</sup>.

## **2001 : chercheurs et archivistes ensemble pour ouvrir un débat public - la naissance de l'association « Une cité pour les Archives nationales »**

*Le constat vite posé de l'impuissance des seuls archivistes : se réunir avec les chercheurs devient une évidence*

L'initiative des chefs de services du CHAN, qui plus est soutenue par leur directrice, est clairement reçue par les autorités de tutelle comme inappropriée. Il leur est très vite reproché de ne pas respecter les circuits hiérarchiques et de sortir du « devoir de réserve ». Des menaces larvées de sanction sont exprimées. Il apparaît que l'inertie de l'administration et le carcan du « devoir de réserve » vont tuer dans l'œuf ces tentatives d'expression et de contribution au débat. L'idée va alors naître que le combat pour la sauvegarde des archives n'est pas l'apanage des seuls professionnels, mais qu'il concerne aussi les chercheurs et qu'une parole commune peut être recherchée. Celle-ci doit dépasser la question de la communicabilité des archives contemporaines, sur laquelle le débat s'est focalisé jusqu'alors.

L'idée de cette action commune surgit en octobre 2000 et est d'abord portée par les historiens de la mission Mattéoli : Annette Wiewiorka, Antoine Prost,

---

<sup>1</sup> Voir l'article de Marie-Claude Delmas, p. 195.

Claire Andrieu<sup>1</sup>... Les chercheurs de la mission Mattéoli ont intensément fréquenté les archives, avec l'aide de Caroline Piketty, conservateur mise à la disposition de la Mission, et ont pris conscience de l'état catastrophique de conservation des archives de la Seconde Guerre mondiale, à partir de leur travail dans les fonds du Commissariat général aux questions juives. L'ambition qui en résulte est novatrice : s'associer pour obtenir une décision politique. Jusque-là, chacun bataillait pour son camp : les archivistes au sein de l'Association des archivistes français (AAF), les historiens dans leurs associations universitaires, les généalogistes par l'intermédiaire de la puissante Fédération française de généalogie.

L'idée d'un combat commun est séduisante mais sera-t-elle suivie ? Pour le vérifier, le 13 décembre 2000, une réunion est organisée au Centre d'histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle, présidé par Antoine Prost. Outre Annette Wieviorka, se retrouvent ce jour-là des chefs de service et agents des Archives nationales de Paris et de Fontainebleau, des chercheurs amis : Gilles Morin, Michel Balard... L'accueil est unanime et il est décidé de lancer par le biais d'une association un signal d'alarme, de demander l'appui de personnalités d'envergure, de se rapprocher aussi des généalogistes. René Rémond, président du Conseil supérieur des archives, est contacté. Sans aucune hésitation, il accepte avec Georgette Elgey, alors membre comme Annette Wieviorka du Conseil économique et social, de se joindre à ce combat.

*La création de l'association « Une cité pour les Archives nationales » : une action ciblée*

Le mois suivant, Guy Braibant, tout en étant dubitatif sur les chances de succès de l'opération, met un mot sur le type d'action qu'il faut mener : du *lobbying*<sup>2</sup>. Le premier support en sera « Le manifeste », rédigé avec l'aide très précieuse d'Antoine Prost. L'objectif de la future association est précis et limité dans le temps. L'association se donne pour but d'obtenir un nouveau bâtiment « équipement culturel digne de notre pays », en faisant le pari que ce bâtiment

---

<sup>1</sup> Dans *L'heure d'exactitude, Histoire, mémoire, témoignage. Entretiens avec Séverine Nickel* (Albin Michel, 2011, p. 203), Annette Wieviorka raconte comment l'idée d'une action commune s'impose à nous deux le 15 octobre 2000 à la faveur d'une rencontre dans le train vers Blois pour participer aux Rendez-vous de l'Histoire.

<sup>2</sup> À l'été 2000, dans une série d'émissions consacrées aux archives de la Résistance, menées par Annette Wieviorka et diffusées sur France Culture, Guy Braibant interviewé avait déjà exprimé l'idée que « les archives, ce n'est pas branché, ce n'est pas moderne... ; il n'y a pas de *lobby* pour les archives » : Tribune d'Annette Wieviorka : « Une cité pour les archives », *Libération*, 17 janvier 2001.

sera le moteur de la refondation des Archives nationales, comme l'avait été en son temps pour la BnF la construction du site de Tolbiac.

Le « manifeste », lancé dans le réseau des services d'archives, des historiens et des généalogistes, recueille en un mois quelque 1 500 signatures. La constitution d'un comité d'honneur est confiée à Françoise Mosser, responsable du Minutier central des notaires de Paris. Venues de tous horizons, soixante-dix hautes personnalités répondent positivement, parmi elles : Laure Adler, Robert Badinter, Pierre Nora, Pierre Chaunu, Jacques Le Goff, Jean-Noël Jeanneney, Paul Ricœur, Daniel Roche, Jacques Julliard, Pierre Mauroy, Simone Veil...

Le 9 janvier 2001 au Conseil économique et social, Annette Wieviorka procède à la première intervention publique à l'occasion de la remise du rapport sur les archives orales confié à Georgette Elgey.

La naissance de l'association a lieu le 17 janvier 2001 à la Sorbonne, salle Louis Liard. Le matin, le journal *Libération* a donné la parole à Annette Wieviorka. La salle est comble : plus de 150 personnes – archivistes, chercheurs, amis... – sont au rendez-vous. La presse écrite, radiophonique, télévisée est présente. La séance est présidée avec *maestria* par René Rémond qui accepte de prendre la présidence d'honneur de l'association avec Georgette Elgey. Annette Wieviorka devient pour sa part présidente, tandis que les présidences adjointes sont assumées par Michel Balard, Françoise Mosser, Antoine Prost. J'assume pour ma part le secrétariat général, assistée de Bruno Galland. Christiane Demeulenaere, conservateur à la section du XIX<sup>e</sup> siècle, est trésorière.

Par un hasard presque prémonitoire, Martine de Boisdeffre est nommée ce jour-là en Conseil des ministres à la tête de la Direction des Archives de France, que Philippe Bélaval a quitté au mois de décembre précédent. Elle jouera un rôle déterminant dans la réussite du projet.

Tout au long de l'année, l'association multiplie les rencontres avec des personnalités politiques et scientifiques et mène des opérations de sensibilisation qui sont relayées par de nombreux médias, en particulier la revue *Le Débat*<sup>1</sup> avec l'appui de Pierre Nora. Le 5 novembre 2001, elle organise au Conseil économique et social un grand colloque sur « Les Français et leurs

---

<sup>1</sup> Le n° 115 (mai-août 2001) de la revue *Le Débat*, sous le titre « Archives, quelle politique ? » consacre 57 pages à cette question, avec des articles signés par Annette Wieviorka, Isabelle Neuschwander, des conservateurs des Archives nationales, membres fondateurs de l'association, ainsi que Philippe Bélaval.

archives »<sup>1</sup>, dont l'ampleur est largement due à Georgette Elgey. Le thème en a été choisi pour marquer l'importance sociétale des archives, si souvent considérées comme secrètes et hermétiques. Le colloque est placé sous le haut patronage du président de la République, Jacques Chirac, et bénéficie de la participation d'un ancien président, Valéry Giscard d'Estaing, de deux anciens Premiers ministres, Pierre Messmer et Pierre Mauroy. Martine de Boisdeffre, Marie-Paule Arnaud, Isabelle Rambaud, directrice des Archives et du patrimoine de Seine-et-Marne, portent la voix des Archives. Une impulsion décisive est donnée au projet par le Premier ministre, Lionel Jospin, qui confie à Martine de Boisdeffre une mission de préfiguration du nouveau centre dont la première action sera de proposer une implantation. Il fixe quelques indications : situé en région parisienne, à proximité des centres producteurs d'archives, dans un environnement scientifique et culturel « qui facilite son développement et sa fréquentation ». Un message du président de la République, lu par René Rémond, clôt la journée sur une tonalité résolument positive : « ce grand projet s'impose à la Nation. Il doit dès à présent être lancé »<sup>2</sup>.

On peut aujourd'hui porter l'analyse que la création de l'association relevait aussi bien d'un appel au secours que d'une nouvelle forme d'action publique.

## 2004 : le défi d'un projet commun, le bâtiment outil de la refondation

### *La décision présidentielle du 9 mars 2004 inscrit la construction dans une dynamique globale de modernisation des archives*

Il faudra un peu plus de trois ans pour que le lancement du projet soit effectif. Le 9 mars 2004, Jacques Chirac annonce depuis l'Élysée, en présence de Jean-Jacques Aillagon, nommé ministre de la Culture et de la Communication en mai 2002, de Martine de Boisdeffre et d'historiens dont les présidents de l'association<sup>3</sup>, la

---

<sup>1</sup> Les actes du colloque ont été publiés : *Les Français et leurs archives, actes du colloque au Conseil économique et social, 5 novembre 2001*, Fayard, mars 2002. Trois thèmes étaient traités : « La France et ses archives : rendre les archives à la Nation » ; « Les archives : représentations et réalités » ; « Les archives : un bien commun ». Un sondage effectué par la SOFRES pour *Le Monde* complétait l'ensemble.

<sup>2</sup> Message de M. Jacques Chirac, président de la République, publié dans les actes ci-dessus, p. 162.

<sup>3</sup> Ont été conviés à l'Élysée autour de Jacques Chirac, outre Martine de Boisdeffre et Jean-Jacques Aillagon, René Rémond, Guy Braibant, Georgette Elgey, Annette Wieviorka, Marc Fumaroli, Henri Rousso, Jean Favier, Didier Maus, Hubert Tison, Jean-Pierre Azema, Alain Corbin.

décision de construire le nouveau bâtiment pour les Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine en Seine-Saint-Denis. Le cadre du projet est posé. Le futur bâtiment vient en complément des sites de Paris et de Fontainebleau pour abriter les archives postérieures à 1789. Le choix de la Seine-Saint-Denis relève d'une politique assumée d'aménagement territorial par l'installation d'un équipement culturel structurant à forte portée symbolique. Le lendemain, dans une conférence de presse, Jean-Jacques Aillagon inscrit le projet dans une dynamique globale de modernisation des archives<sup>1</sup>.

Par un cruel jeu du sort, Marie-Paule Arnaud a quitté quelques semaines auparavant la direction du CHAN. L'ambiguïté du statut administratif, la faiblesse des moyens, les désaccords internes, les difficultés du dialogue social, la fermeture prolongée du CARAN pour cause de travaux ont eu raison de son enthousiasme. Gérard Ermisse lui succède le 15 mars 2004 avec une détermination renouvelée.

*Un intense travail préparatoire a été conduit par la Direction des Archives de France de 2001 à 2004*

De 2002 à 2004, vue du CHAN, la concrétisation du projet a semblé marquer le pas, même si l'association a poursuivi sa mobilisation<sup>2</sup>. Or, il n'en est rien. Dès son arrivée, Martine de Boisdeffre, avec l'aide très précieuse de Jean-Pierre Lalaut, directeur adjoint, a créé au sein de la Direction des Archives de France un comité technique pour établir une « fiche d'identité » du projet. Les directrices du CAC et du CHAN, l'inspection des Archives y participent. Martine de Boisdeffre prospecte elle-même des lieux et visite dès l'été 2001 le site de Pierrefitte. Elle s'adjoint les services de l'établissement constructeur du ministère de la Culture, l'EMOC (établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels). Après le 5 novembre 2001, le dispositif s'étoffe encore : plus de vingt sites sont vus et analysés entre l'automne et le mois de janvier 2002. En réunion interministérielle, les 1<sup>er</sup> et 8 février 2002, la liste des sites est réduite à cinq : Saint-Quentin-en-Yvelines, Cergy-Pontoise, Saint-Denis, Pantin, Bercy à Paris. Le travail de programmation est engagé parallèlement aux premières études organisationnelles.

Ainsi, très vite après la décision présidentielle, à l'été 2004, Martine de Boisdeffre est en capacité de lancer le concours d'architecture et de définir les

---

<sup>1</sup> Dossier de presse du 10 mars 2004 : « Une nouvelle politique en faveur des archives ».

<sup>2</sup> Elle a notamment organisé, le 7 novembre 2002, une rencontre à la Sorbonne intitulée « Pour une cité idéale » consacrée à des regards croisés sur les archives : comparaisons internationales et interventions des usagers. La nécessité de créer une association des usagers des Archives nationales a été posée à cette occasion.

modalités de la conduite du projet. Le conseil scientifique tient sa première séance en septembre 2004. Il se réunira dix fois jusqu'en octobre 2010 dans un accompagnement fructueux et vigilant. L'architecte lauréat du concours, Massimiliano Fuksas, est désigné en mai 2005. Il a conçu un bâtiment à la fois élégant et particulièrement performant. Je suis, pour ma part, nommée en janvier 2005 responsable du projet, désormais baptisé « Pierrefitte », auprès de Martine de Boisdeffre et de Gérard Ermisse et à plein temps auprès de la Direction des Archives de France à partir de la démission de ce dernier, en mars 2006.

*Des chantiers scientifiques appuyés sur des fondamentaux et en interaction avec la construction du bâtiment*

Des chantiers scientifiques d'ampleur pilotés par l'équipe projet sont ouverts dès l'automne 2005. Ils portent l'ambition du projet. Interconnectés entre eux, ils sont aussi en interface permanente avec la construction, grâce au recrutement au sein de l'équipe projet d'un architecte, Jean-Luc Bichet, chargé de faire le lien avec l'EMOC, mandataire délégué de la DAF.

D'abord appelés connexes, ces chantiers scientifiques ont été précédés, dès l'automne 2004, de la constitution par la DAF de sept groupes de travail réunissant des agents des sites de Paris, Fontainebleau, Roubaix, Aix et de la DAF autour de thématiques scientifiques communes<sup>1</sup>. Cette méthode de travail participative, qui place les futurs utilisateurs en acteurs, sera utilisée tout au long du projet pour dénouer et approfondir les sujets, partager et promouvoir les meilleures pratiques. Elle confirmera la qualité des compétences présentes en interne, leur force de travail, mais aussi l'importance vitale du dialogue entre les sites de Paris et de Fontainebleau.

Ces chantiers scientifiques sont régis par des principes communs, fondamentaux du projet : le rétablissement de la chaîne archivistique, l'affirmation du principe de respect des fonds et du lien fonds/producteurs, la

---

<sup>1</sup> Pour 2004-2005, on peut citer les groupes « Valorisation, diffusion, action éducative et culturelle », « Archivage sur nouveaux supports », « Archives privées », « Archives publiques », « Communication, action scientifique », « Conservation-préservation », « Vocation de Fontainebleau ». En 2006, seront ouverts les groupes de travail pour la conception du SIA, sur « le devenir des ateliers de restauration », sur « l'avenir de Paris », sur l'enrichissement de l'Esquisse et de l'Avant-Projet Sommaire, sur « l'ergonomie du magasinage » ; en 2007 sur « la répartition des fonds : grands thèmes ». En 2009, ce ne sont pas moins de huit groupes qui travailleront en parallèle pour le SIA, sur des thématiques telles que « les entrées », « les modèles de description », « le plan d'orientation général », « le portail », « les producteurs », « les référentiels d'indexation ».

priorité donnée à l'accessibilité des fonds et à la demande du public, l'unité de fonctionnement entre les sites. Ils sont d'une ampleur inédite et serviront de fabrique de méthodologies à l'usage de l'ensemble du réseau des archives.

Le chantier du nouveau système d'information archivistique (SIA), piloté par Sandrine Cunnac puis Béatrice Hérold et Frédéric-Luc Pouligny en lien avec la direction des services informatiques du ministère, a pour vocation de se substituer à l'ensemble des anciens systèmes (CARAN et PRIAM). Structuré autour de l'article, unité intellectuelle, soit 2,3 millions de cotes en 2016, il gère l'ensemble de la chaîne archivistique et est alimenté depuis les missions placées auprès des ministères. Le chantier de dématérialisation des instruments de recherche, placé sous la responsabilité d'Isabelle Aristide, pilote la dématérialisation sous format normalisé des instruments de recherche afin d'alimenter une salle des inventaires virtuelle (SIV). 24 000 instruments de recherches en XML-EAD sont aujourd'hui en ligne, soit 3,4 millions de descriptions. Le chantier des fonds puis du déménagement sous la responsabilité de Christèle Noulet assure, en lien avec le département de la conservation, les opérations de bilan sanitaire, de reconditionnement (40 km linéaires), de microfilmage, de numérisation (8 millions d'images accessibles en ligne aujourd'hui). Le déménagement, réalisé de façon à limiter au maximum l'interruption de la communication, portera au total sur plus de 176 km linéaires.

Les orientations scientifiques de ces chantiers ont largement structuré le premier projet scientifique culturel et éducatif des Archives nationales (PSCE), dont la rédaction sera achevée en juin 2011 dans l'objectif de projeter l'institution dans son avenir scientifique pour la période 2013-2016<sup>1</sup>.

### *Un statut pour les Archives nationales et une organisation pour porter la refondation*

Du point de vue du statut administratif, même si Jean-Jacques Aillagon avait annoncé lors de la conférence de presse du 10 mars l'érection des Archives nationales en établissement public administratif (EPA), le choix se porte finalement en février 2006 sur le statut de service à compétence nationale (SCN). Ce statut est proposé au ministre de la Culture et de la Communication par la mission conduite par Bernard Stirn, conseiller d'État, sur l'organisation administrative des Archives nationales<sup>2</sup>. La mission propose non pas la création

---

<sup>1</sup> Présenté au conseil scientifique le 11 octobre 2010, le PSCE ne sera pas validé du fait du projet d'installation de la Maison de l'histoire de France dans le quadrilatère.

<sup>2</sup> La lettre de mission signée par Renaud Donnedieu de Vabres en date du 15 mars 2005 liait clairement la mission à la décision de construction du nouveau bâtiment. Outre Bernard Stirn,

d'un seul service mais de trois SCN : le premier regroupant Fontainebleau, Paris, Pierrefitte ; le deuxième les Archives nationales du monde du travail ; le troisième les Archives nationales d'Outre-mer. Le 24 décembre 2006, paraît l'arrêté de création du SCN « Archives nationales » qui comprend les sites franciliens. J'en suis nommée directrice en février 2007.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le nouvel organigramme des Archives nationales entre en vigueur. Il a été précédé par une très forte concertation interne conduite durant le deuxième semestre 2007 avec l'aide du nouveau directeur adjoint, Pascal Dal Pont, dans le prolongement des réflexions menées depuis 2000<sup>1</sup>. L'organisation qui en résulte est en résonance avec les fondamentaux du projet, dont elle doit porter la réussite tout en servant d'expérimentation pour le futur fonctionnement sur trois sites.

Elle affirme en tout premier lieu la vocation scientifique et culturelle des Archives nationales. Les fonds d'archives sont mis en avant par rapport à la spécificité géographique des sites. Dans cette optique, sont créées les directions scientifiques de Paris et de Fontainebleau qui ont en charge l'intégralité de la chaîne archivistique, de la collecte à la communication en salle de lecture. Pour Paris, cette réforme vise à mettre fin à la scission entre le CARAN et les sections scientifiques, désormais réunis au sein d'une même direction. Pour Fontainebleau, elle place sur un pied d'égalité les fonds des deux sites du point de vue de la qualité archivistique, avec pour objectif de redonner visibilité et cohérence à des fonds contemporains d'importance majeure et encore méconnus. La réflexion sur le projet scientifique confiée aux deux responsables des directions scientifiques, Bruno Galland et Sylvie Le Clech, doit préparer la réunion des fonds des Archives nationales, artificiellement séparés par le coupure chronologique de 1958 et leur appropriation par les agents.

Les départements transversaux déjà existants sur le site de Paris voient leurs compétences étendues sur les trois sites : le département de la conservation, le département de l'action culturelle et éducative, le département de

---

la mission était composée de trois personnalités qualifiées : les historiens Pierre Miquel et Patrice Guenniffey, le journaliste Patrick de Carolis.

<sup>1</sup> Les chefs de service du CHAN n'avaient cessé depuis 2001, sous l'autorité de leurs directeurs successifs, de poursuivre leur réflexion sur le projet. Ils avaient, en particulier, rédigé deux rapports : « Propositions pour l'organisation future des Archives nationales dans la perspective de la construction d'un nouveau bâtiment », rapport préparé sous la direction de Marie-Paule Arnauld par les chefs de service du CHAN, mai 2002 ; « Rapport sur le statut des Archives nationales », signé par Gérard Ermissé (« avec le concours des chefs de service du CHAN »), 24 janvier 2005.

l'informatique<sup>1</sup>. La fonction administrative est structurée par la création d'une direction administrative et financière qui regroupe les ressources humaines, le budget, les marchés, la logistique, l'immobilier, la sécurité-sûreté. De nouvelles instances de concertation voient le jour : un conseil scientifique interne, un conseil transversal, réunissant les chefs de département et de direction, un comité de collecte, un comité de direction.

Enfin la création du SCN est accompagnée du basculement depuis la Direction des Archives de France de l'équipe projet Pierrefitte, rebaptisée mission projet Pierrefitte, directement rattachée à la directrice des Archives nationales, et dont le nombre est volontairement limité (une vingtaine de personnes). Ce choix place encore plus l'institution en responsabilité de la réussite effective du projet.

Le 11 septembre 2009, la première pierre du bâtiment est posée. Le projet Pierrefitte s'épanouit alors dans toute son amplitude, sa cohérence et dans sa nouvelle configuration organisationnelle. L'évolution statutaire, la confiance accordée aux Archives nationales, qui n'excluait en rien l'exercice d'une tutelle rigoureuse, le partage constant des objectifs et des fondamentaux du projet en interne, avec les instances scientifiques, les partenaires territoriaux, ont permis la concrétisation de l'ambition initiale : celle de la refondation de l'institution, grâce au formidable outil de la construction d'un nouveau bâtiment. Investies dès la genèse du projet, les équipes des Archives nationales ont su relever le défi.

Le bâtiment de Pierrefitte ouvre ses portes en janvier 2013 et est inauguré par le président de la République, François Hollande, le 11 février 2013. Les chantiers auront été menés à bien avec détermination par les équipes en place malgré les vicissitudes et reconfigurations entraînées de 2010 à 2012 par le projet d'installation de la Maison de l'histoire de France sur le site de Paris. En remettant en cause les équilibres difficilement atteints, ce dernier a gravement perturbé la dynamique du projet Pierrefitte et creusé le sentiment toujours

---

<sup>1</sup> L'organigramme de 1999 avait été modifié par décision de la directrice des Archives de France du 15 décembre 2005. Cette refonte voulue par Gérard Ermissé était destinée à accélérer la rénovation des structures administratives et scientifiques : création du département de l'administration et des moyens et du département des nouvelles technologies, suppression du département des fonds, qui n'avait jamais eu de réelle existence ni de titulaire d'ailleurs.

latent d'une incompréhension par la tutelle du sens du projet qui ne pouvait être résumé en une nouvelle construction et un simple déménagement<sup>1</sup>.

Quoiqu'il en soit, le projet Pierrefitte se caractérise par une genèse et une ambition très particulières et occupe de ce fait une place tout à fait spécifique dans l'histoire des grands travaux culturels.

Des années qui ont précédé la construction du bâtiment de Pierrefitte et des presque dix années de fonctionnement des trois SCN des Archives nationales, la Cour des comptes a dressé un bilan en novembre 2016<sup>2</sup>. La Cour prône, entre autres, l'engagement des études pour l'extension de Pierrefitte, afin d'accueillir les fonds du site de Fontainebleau, affecté de graves désordres, ainsi qu'une nouvelle évolution statutaire : le regroupement des trois SCN au sein d'un établissement public à caractère administratif. Questions immobilières, statut administratif, projet scientifique sont de nouveau indissociablement liés. En quelque sorte, le projet Pierrefitte – projet de refondation des Archives nationales – reste encore aujourd'hui un « projet inachevé ». Cet article vise à laisser témoignage sur ses fondamentaux et sur l'extraordinaire dynamique née autour de Marie-Paule Arnauld, il y a presque 20 ans déjà, pour ceux qui auront l'honneur et le bonheur de le poursuivre.

Isabelle NEUSCHWANDER  
Inspectrice générale des affaires culturelles  
Directrice du projet Pierrefitte (2005-2007)  
Directrice des Archives nationales (2007-2011)  
ineuschwander@icloud.com

---

<sup>1</sup> Alors aucun des porteurs initiaux ne sera plus en fonction : Martine de Boisdeffre a quitté en janvier 2010 la Direction des Archives de France intégrée au sein de la Direction générale des patrimoines dans la cadre de la Révision générale des politiques publiques (RGPP). Son départ est suivi de peu par celui de Jean-Pierre Lalaut. Il est mis fin à mes fonctions pratiquement un an plus tard (en février 2011) du fait de la crise engendrée par le projet de Maison de l'histoire de France.

<sup>2</sup> « Les Archives nationales. Les voies et moyens d'une nouvelle ambition », Rapport de la Cour des comptes, communication à la commission des finances du Sénat, novembre 2016.